



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



UI BFC

Vos élus vous informent

Novembre 2016

Réaménagement site Nevers

La CFDT fait modifier le projet

Un projet initial mal préparé par la Direction :

Ce projet initié depuis plusieurs mois, a été présenté au CHSCT le 10 octobre dernier. Tous les élus ont estimé ne pas être en mesure de donner un avis sur un scénario qui ne donnait pas satisfaction aux salariés impactés.

Durant cette séance le CFDT s'est clairement exprimée :

Ce qui est refusé ou rejeté par les salariés ne peut pas être accepté par les élus CFDT.

La Direction reprend sa copie avec un dossier modifié :

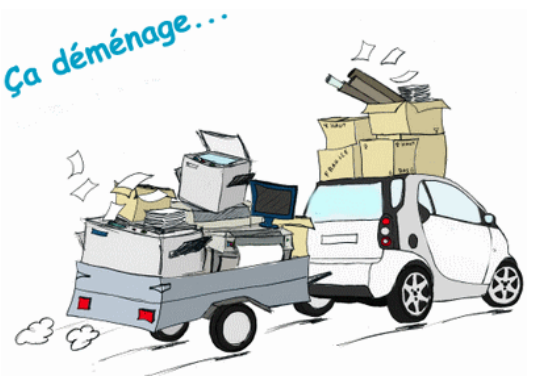
La Direction, soucieuse de ne pas passer en force sur ce dossier, a décidé de représenter le dossier le 10 novembre en apportant une modification significative.

En accord avec les salariés, les élus CFDT ont estimé que l'on pouvait faire mieux à moindre coût. Ainsi une contreproposition a été mise au point et argumentée.

Cette contreproposition, présentée et défendue par la CFDT, a été acceptée par la Direction.

La CFDT obtient un compromis bénéfique aux salariés de Nevers :

Compte tenu de la baisse des effectifs sur le site de Nevers, la situation concernant l'emplacement des positions de travail éparpillées sur plusieurs niveaux, plusieurs bâtiments et de nombreuses pièces posait des problèmes en terme de fonctionnement mais également impactait négativement les conditions de travail. Cette situation devait évoluer dans l'intérêt des salariés. Ce constat fait, les élus CFDT se sont attachés à obtenir des améliorations sur le site en contreparties de gains en termes de charge, réalisés par l'entreprise. La remise en peinture des couloirs et des escaliers a été obtenue. Les salariés devaient être consultés, mais cela n'a pas vraiment été le cas. Les élus CFDT, représentants du personnel, ont donc pris le relais et porté les réclamations et les demandes des salariés, c'est bien leur rôle. Ainsi les salariés ont été entendus même si tous les salariés n'ont pas obtenu ce qu'ils souhaitaient.



Les DS CFDT : F. Perrin et A. Gilet